

Isabelle
Kaplan
Keeper
Killens
Langdon
MacLellan
Malépart
Marchi
McCurdy

McDonald
(Broadview—
Greenwood)
Murphy
Nicholson
(Trinity)
Nystrom
Orlikow
Ouellet

Riis
Robichaud
Robinson
Rossi
Skelly
Turner
(Vancouver Quadra)
Waddell
Young —38

• (1640)

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion adoptée.

* * *

[Traduction]

LA LOI AUTORISANT L'ALIÉNATION DE CANADAIR LIMITÉE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 2 décembre, de la motion de M^{me} McDougall: Que le projet de loi C-25, tendant à autoriser l'aliénation de Canadair Limitée et prévoyant des mesures connexes, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui souhaitent assister à un excellent débat, veuillent bien rester. Je prie les autres de s'en aller au plus vite.

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion d'intervenir au sujet de ce projet de loi et j'apprécie les efforts que vous déployez, afin de créer un climat favorable aux interventions. En l'occurrence, on vend la société Canadair à rabais à la société Bombardier. C'est un cadeau qui soulève bien des questions. Je voudrais aborder plusieurs aspects de la question qui m'inquiètent. Il y a d'abord le fait que l'entreprise réalise maintenant des profits et que nous payons, semble-t-il, Bombardier pour prendre le contrôle de la société Canadair. Enfin, je voudrais me pencher sur le fait qu'on a octroyé le contrat d'entretien des CF-18 aux sociétés Canadair et Bombardier dans des circonstances plus que douteuses. Si on s'en était tenu à la procédure d'appel d'offres, ce contrat aurait dû être accordé à la société Bristol Aerospace, de Winnipeg.

La société Canadair réalise maintenant des profits, ce qui n'a pas toujours été le cas. Il y a quelques années, elle appartenait à la société General Dynamics. Elle éprouvait des difficultés financières et elle allait fermer ses portes. Le gouvernement fédéral a donc décidé de l'acheter, afin de sauvegarder les

Canadair Limitée—Loi

emplois à Montréal et de maintenir une industrie aérospatiale au Canada. Les Canadiens ont investi beaucoup d'argent dans Canadair, et l'entreprise a consacré beaucoup de temps à la mise au point du Challenger, un avion d'affaires. Ce projet a été un succès, mais cela ne s'est pas produit par accident. Le gouvernement y a investi beaucoup de l'argent du contribuable. Des investissements importants ont été nécessaires, afin de procéder aux travaux de recherche et de développement.

A l'époque, l'économie mondiale éprouvait de graves difficultés. La société Canadair, une entreprise exportatrice, tentait de vendre des avions sur un marché mondial en crise. Elle subissait des pertes, ses recettes étaient insuffisantes et elle n'avait pas les moyens nécessaires pour mettre au point de nouveaux produits. C'est grâce à des investissements de 2,2 milliards de dollars de deniers publics qu'on a pu créer le Challenger.

Lorsque les ministériels étaient dans l'opposition, ils ont critiqué cet investissement. Ils l'ont qualifié de gaspillage. Maintenant qu'ils sont au pouvoir, ils donnent les résultats de cet investissement au secteur privé. Le gouvernement privatise cette entreprise au moment même où elle commence à réaliser des profits, où les résultats de cet investissement commencent à se faire sentir.

Pourquoi le gouvernement donne-t-il au secteur privé une entreprise rentable? Pourquoi renonce-t-il aux fruits de l'investissement de 2,2 milliards de dollars par les Canadiens ordinaires? Je soupçonne le gouvernement d'agir ainsi pour prouver que sa politique de privatisation est couronnée de succès. Il veut faire croire qu'il peut prendre une entreprise publique en faillite et la rendre florissante dans le secteur privé. Cependant, c'est un fait que la société a prospéré grâce à l'argent que les Canadiens ont investi dans Canadair. Nous ne devrions pas privatiser Canadair afin que le Trésor public profite des bénéfices qu'on commence à enregistrer. J'en conclus que le gouvernement fait cadeau de cette société pour étayer ses arguments en faveur de la privatisation.

Un autre aspect de cette affaire soulève de nombreuses questions. Dans quelle mesure s'agit-il d'un petit marché alléchant pour Bombardier? Je voudrais citer quelques faits. Les Canadiens ont investi 2,2 milliards de dollars dans Canadair afin de développer cette société qui réalise maintenant des bénéfices. Bombardier paie 120 millions de dollars pour cette société, ce qui représente une fraction de l'investissement. Le prix d'achat de 120 millions est inférieur à la valeur de liquidation de cette société, soit 300 millions de dollars, et à sa valeur comptable de 224 millions.